Informations de base

1994/0039(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Prix agricoles 1994/1995: riz, organisation commune des marchés OCM (modif. règl. 1418/76/CEE) **Subject** 3.10.06.03 Céréales, riz	

Acteurs principaux

Conseil de l'Union européenne	**Formation du Conseil**	**Réunions**	**Date**
	Affaires économiques et financières ECOFIN	1781	1994-07-27

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
31/01/1994	Publication de la proposition législative	COM(1994)0010	Résumé
07/03/1994	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/03/1994	Vote en commission		
19/04/1994	Débat en plénière		
27/07/1994	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
27/07/1994	Fin de la procédure au Parlement		
30/07/1994	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1994/0039(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (avant Amsterdam) E 043 Traité CE (avant Amsterdam) E 042
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A3-0197/1994 JO C 128 09.05.1994, p. 0009	29/03/1994	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T3-0258/1994 JO C 128 09.05.1994, p. 0246-0266	21/04/1994	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1994)0010	31/01/1994	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0388/1994 JO C 148 30.05.1994, p. 0049	24/03/1994	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Règlement 1994/1869
JO L 197 30.07.1994, p. 0007 Résumé

Prix agricoles 1994/1995: riz, organisation commune des marchés OCM (modif. règl. 1418/76/CEE)

1994/0039(CNS) - 31/01/1994 - Document de base législatif

PRIX AGRICOLES 1994/95: Cette proposition de règlement vise à fixer le montant des majorations mensuelles des prix d'intervention et de seuil des céréales pour la campagne 1994/95 à 1.16 ECUS/t, contre 1.425 ECU/t lors de la campagne précédente. Aucune majoration du prix indicatif n'est prévue. Cette diminution est justifiée par une baisse importante des frais financiers de stockage, due à la baisse des prix garantis (-7.7%) et à la diminution des taux d'intérêt sur le marché des prêts. Par ailleurs, par souci de simplification administrative, il est proposé de ne plus publier les primes sur les prélèvements et les montants correcteurs applicables aux restitutions qu'en cas de nécessité.

Prix agricoles 1994/1995: riz, organisation commune des marchés OCM (modif. règl. 1418/76/CEE)

1994/0039(CNS) - 27/07/1994 - Acte final

Ce règlement a été formellement adopté le 27/07/94. Il est entré en vigueur le 30/07/94, et est applicable à partir de la campagne 1994/95.